

2017

Mai | Juin

Ville de Pont
Claix

SUR LE PONT

#53

Ville de Pont de Claix

journal d'information municipale

ACTUALITÉS > CULTURE, ON EN PARLE | CONCERTATION PAPETERIES | AIDES AUX VACANCES
ZOOM SUR > RETOUR SUR L'ÉVALUATION DE LA POLITIQUE POUR LES PERSONNES ÂGÉES



DOSSIER

NORD DE LA COMMUNE,
LES PRÉMICES DU CHANGEMENT



CHRISTOPHE FERRARI
MAIRE DE PONT DE CLAIX
PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE

Les Pontois ont décidé ! Le nouveau quartier qui va être aménagé au nord de la commune s'appellera Les Minotiers, en mémoire des ouvriers qui travaillaient aux anciens Moulins de Villancourt.

Ce nouveau quartier va permettre, en s'accompagnant de l'extension du tramway, de répondre aux besoins de la ville et de ses habitants en permettant le développement de nouveaux logements de qualité et accessibles. Du passé vers l'avenir, c'est bien du développement de la ville et de la qualité de vie des Pontois dont il s'agit : qualité des infrastructures et des architectures, aménagements extérieurs et voiries, espaces verts et parcs.

Des projets immobiliers verront bientôt le jour de part et d'autre de l'avenue Charles de Gaulle pour répondre aux besoins des familles qui souhaitent déménager dans un logement plus adapté tout en restant sur la commune et pour répondre aux attentes des nouveaux habitants qui viendront dans les prochaines années s'installer sur notre commune.

Du centre-ville à l'ensemble des quartiers, Pont de Claix a entamé un développement et une dynamique. Un véritable rattrapage pour se mettre au niveau des nouveaux usages et des nouvelles fonctionnalités attendues par les habitants. On me le reproche vivement quelquefois, mais soyez-en rassurés, je reste mobilisé pour permettre cette modernisation de la ville, pour améliorer la qualité de vie de tous les Pontois et pour renforcer l'attractivité et le développement économique de notre commune !

SUR LE PONT #53

journal d'information municipale

EN COUVERTURE

*Nord de la commune,
l'avenue Charles de Gaulle
en travaux*

Directeur de publication
Christophe Ferrari
Rédaction, réalisation
Service communication
F. Albe, S. Bellenger, O. Latour, F. Maurice-Laforgue
Crédits photos
Service communication, Didier Barbe,
Vencorex, Compagnie de gendarmerie de Meylan
Impression 6000 exemplaires
Technic-Color 04 76 33 28 68
N° ISSN 1245-1371



3/11

ACTUALITÉS

*Un large tour d'horizon
de l'action publique*

12/15

DOSSIER

*Du changement au
nord de la commune*

16/17

ZOOM SUR

*Retour sur l'évaluation de
la politique personnes âgées*

18/19

VILLE VIE ASSO'

*Des nouvelles des
associations pontoises*

20/21

AGENDA

*Les rendez-vous festifs,
institutionnels, culturels...*

LE MAIRE NOMMÉ COLONEL



Christophe Ferrari a été nommé colonel de la réserve citoyenne de la gendarmerie nationale. Le maire de Pont de Claix et président de Grenoble-Alpes métropole a été décoré par le colonel Villeminéy, commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Isère et le chef d'escadron William Mialon, commandant la compagnie de gendarmerie départementale de Meylan. La réserve citoyenne de la gendarmerie est composée de quelque 1 300 bénévoles issus de la société civile qui s'investissent auprès de l'institution par leur expertise dans différents domaines, apportent un appui à la compréhension d'enjeux locaux ou nationaux et à l'accompagnement des décideurs.

NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL



Maxime Grand a été nommé conseiller municipal suite à la démission de Julia Cubillo (conseillère déléguée aux finances et au budget). Cette dernière est remplacée au Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale par Julien Dussart (adjoint au sport, à la vie associative et à l'animation).

« Culture, on en parle » : bientôt le clap de fin

Initiée en 2016 lors d'une réunion publique, la démarche est en cours d'achèvement. Un dernier rendez-vous est proposé le 29 mai, avant d'élaborer un projet culturel qui servira de guide à la programmation 2018-2019.

Le 20 mai 2016, une première réunion publique à l'Amphithéâtre avait permis de lancer officiellement le dispositif et de définir une méthodologie et un calendrier. Depuis, quatre comités d'habitants ont réfléchi sur les questions des arts plastiques, de la lecture publique, du spectacle vivant et de l'éducation artistique. L'objectif de ces rencontres : recueillir des avis, réflexions et paroles d'habitants, se questionner sur un projet qui puisse s'ouvrir aux personnes les plus éloignées de la culture. Et surtout, sortir de la logique d'équipements pour réinvestir et réinventer l'espace public.

Un comité d'accompagnement composé de professionnels et d'experts s'est réuni courant mars. Une synthèse des travaux est en cours d'élaboration. Ces réflexions



seront présentées lors d'une restitution publique le 29 mai à 18h30 à l'Amphithéâtre. Cette réunion, ouverte au plus grand nombre, laissera encore au public la possibilité d'amender le projet. À son issue, le projet culturel pour les années à venir sera élaboré puis présenté au Conseil municipal.

CONTACT > SERVICE CULTUREL
TÉL. 04 76 29 80 59

Lancement de la démarche en mai 2016 sur la scène de l'Amphithéâtre, en présence de Corinne Grillet, adjointe à la culture, des habitants et des associations.



Sophie Demoures
Membre du club
des lecteurs

« Je participe au club de lecteurs à la bibliothèque. C'est à ce titre que j'ai été invitée au groupe de travail « Culture, on en parle ». La priorité, c'est d'ouvrir la bibliothèque à la population qui n'accède pas aux livres. On pourrait imaginer une table avec une sélection d'ouvrages estampillés « facile à lire », pour ceux que la lecture rebute, ou qui ont de mauvais souvenirs d'école. Ou au contraire, déplacer la bibliothèque dans les autres équipements : centres sociaux, ludothèques... La bibliothèque peut aussi être une destination de « sortie culturelle » avec les centres sociaux. De manière générale, je pense qu'ouvrir la culture à tous, c'est construire un autre monde. »



13/03

TEMPS FORT

142 jeunes Pontois sont nouvellement inscrits sur les listes électorales et peuvent voter pour la première fois cette année. Pour souligner l'importance de ce nouveau droit acquis avec leur majorité, le maire Christophe Ferrari les a conviés à la mairie pour leur remettre leurs cartes d'électeurs. Accompagné du premier adjoint Sam Toscano, de Dolorès Rodriguez, adjointe en charge des élections, et en présence des membres de la commission électorale, le maire a souligné leur capacité de citoyen à choisir celles et ceux qui les représenteront, mais aussi à devenir peut-être eux-mêmes élus de la République.

19/03

TEMPS FORT



« Cette date est le symbole d'un événement historique qui fut accueilli avec soulagement par une grande majorité de nos compatriotes et qui a ouvert au peuple algérien la voie de l'indépendance ; la date du 19 mars 1962 est celle de l'espoir et de la paix retrouvés après huit années de conflit. » C'est avec ces mots que Sam Toscano, premier adjoint, a ouvert la cérémonie à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie. L'élu a également rappelé le souvenir du Pontois Henri Girard, décédé en 1959 sur le sol algérien. Les associations d'anciens combattants ont déposé une gerbe au monument aux morts.

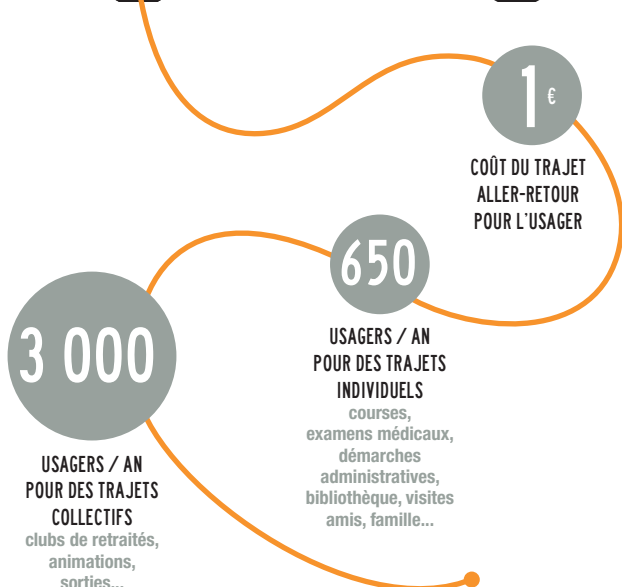
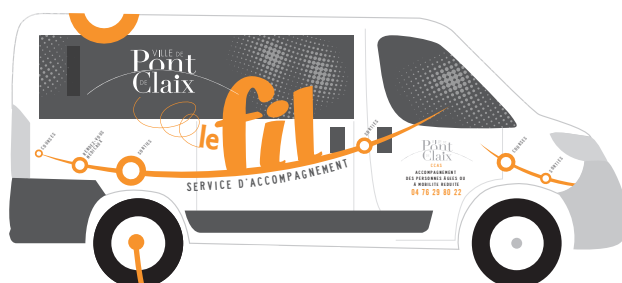


INFOGRAPHIE

LES LIENS DU FIL

Le service Soutien à domicile du Centre communal d'action sociale (CCAS) permet aux personnes âgées à partir de 60 ans et aux personnes adultes en situation de handicap ayant des difficultés pour se déplacer de maintenir une vie sociale en les accompagnant pour des déplacements individuels ou collectifs. Le mini-bus spécialement équipé pour mener à bien cette mission vient d'être remplacé pour plus d'efficacité et de confort.

RÉSERVATION >
SERVICE SOUTIEN À DOMICILE
04 76 29 80 22



VIE ÉCONOMIQUE

LE POINT SUR LE CENTRE COMMERCIAL DES OLYMPIADES

En septembre dernier, un incendie ravageait le centre commercial des Olympiades, entraînant la fermeture de tous les commerces. Les copropriétaires et leur syndic, à qui incombe la sécurisation du site, ont rapidement fait poser des palissades qui ont été renforcées par la suite. La Ville a engagé en décembre une procédure de péril ordinaire qui impose aux propriétaires de faire procéder d'ici à la fin du mois de juin à la démolition de la partie trop endommagée pour être réhabilitée et à la sécurisation du reste des bâtiments. Il appartiendra ensuite aux propriétaires de décider de l'avenir du centre commercial. En février, la mairie a réuni les copropriétaires pour une information collective et une mise en relation des personnes concernées. Elle reste depuis en lien régulier avec eux.



Agir au quotidien pour l'environnement

Trier ses déchets verts directement chez soi est un geste éco-citoyen qui permet de réduire de 30 % le volume du contenu des bacs gris. Pour développer cette pratique vertueuse, Grenoble-Alpes métropole multiplie les propositions individuelles et collectives.



Les Messagers du tri de la Métro étaient auprès des élèves de l'école Villancourt lors d'une séance de sensibilisation à la gestion des déchets organisée à l'occasion du Mois du développement durable.

réalisées ou en cours de réflexion sous l'impulsion des animateurs du service périscolaire Eurêka.

L'enjeu n'est pas anodin. Si le compost permet de réduire voire de stopper l'apport d'engrais chimiques nocifs pour l'environnement, sa pratique allège de près d'un tiers le volume des déchets ménagers voués à l'incinération, coûteuse et source de pollution atmosphérique. Les habitants de l'agglomération grenobloise peuvent acquérir auprès de la Métro un composteur (de 21 à 37 euros selon le modèle) fourni avec un « bio-seau » à installer dans sa cuisine et une brochure explicative pour pratiquer le compostage de manière adaptée.

Plusieurs actions programmées en avril dans le cadre du Mois du développement durable étaient liées au tri des déchets et plus spécifiquement à la pratique du compostage. Que l'on habite dans une maison individuelle avec jardin ou dans

un immeuble, le compostage est possible grâce à la mise en place de bacs spéciaux dans un espace partagé par tous. C'est également faisable au sein des écoles dans le cadre de projets pédagogiques. Au niveau de la ville, des initiatives sont

CONTACT > LA MÉTRO :
0 800 500 027 (N° GRATUIT)

07/04

TEMPS FORT



L'auteur britannique Jonathan Coe était l'invité du Printemps du livre à la bibliothèque de Pont de Claix, une nouvelle fois associée à cette manifestation culturelle. Une trentaine de lecteurs étaient venus rencontrer cet écrivain de renommée internationale.

Il a dévoilé quelques-unes de ses techniques d'écriture et parlé de ses différents ouvrages, dont le plus connu : *Testament à l'anglaise*, mais aussi *Numéro 11*, son dernier ouvrage traduit en français. Un temps d'échanges avec la salle a permis aux lecteurs d'interroger l'auteur qui a conclu sa visite pontoise par une dédicace de ses livres.



6 308

C'est le nombre d'interventions réalisées par les 106 sapeurs pompiers professionnels et volontaires de la caserne d'Échirolles. 4 692 interventions (74 %) concernent du secours à la personne, 720 (12 %) des incendies, 437 (7 %) des accidents de la circulation et 459 (7 %) des interventions diverses. La caserne intervient sur les communes de Grenoble (sud), Échirolles, Claix, Varcès, Saint Paul de Varcès, Champagnier et Pont de Claix. Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) 38 est en recherche permanente de volontaires (il y en a près de 4 500 dans le département). Homme ou femme, entre 17 et 45 ans, il suffit d'une bonne condition physique, de motivation et de capacité à agir en équipe. Après une phase de tests physiques et écrits, le recruté suit une formation initiale incendie et secours à personne. Les contrats sont renouvelés tous les 5 ans. Les employeurs peuvent conventionner avec le SDIS afin de faciliter la mise à disposition du volontaire, y compris sur les périodes de formation.

Plus d'infos > www.sdis38.fr

Caserne d'Échirolles, tél. 04 76 27 97 28

Les pompiers recrutent

Nicolas Michel et Sébastien Vitiello, Pontois, sont tous les deux pompiers volontaires au grade de caporal-chef.

Sébastien Vitiello (à droite sur la photo) raconte : « *Mon père était pompier à Seyssinet-Pariset, mon arrière-grand-père à Morestel. Le secours aux personnes m'a toujours intéressé. J'ai été jeune sapeur pompier dès 11 ans, puis volontaire à la caserne de Seyssins, et enfin à Échirolles. Il faut un minimum d'aptitude physique : savoir nager, ne pas avoir le vertige. Mais beaucoup de gens postulent sans trop savoir quelles sont les contraintes.* » Nicolas Michel ajoute : « *Ça demande de l'investissement, il faut que la famille joue le jeu. On fait 3 à 7 gardes par mois. Parfois on voit des choses difficiles, notamment quand ça concerne des enfants. Mais 90 % des interventions ne sont pas spectaculaires !* »

Pour tous les deux, « *l'aspect financier est dérisoire : on est très peu payé par rapport à l'investissement que ça demande. Mais à la caserne, on s'entend bien, on a créé des liens, on se voit même en dehors. C'est gratifiant de se sentir utile, d'aider les gens. Tant qu'on pourra, on le fera !* »



Nicolas Michel et Sébastien Vitiello

Sapeurs pompiers volontaires

08/04

TEMPS FORT



Super-héros et autres grands classiques : pirates, princesses, clowns et rugbymen, ont défilé dans les rues de la commune. Deux cortèges ont convergé vers la place Michel Couëtoux où des animations étaient proposées : démonstration de capoeira, batucada, maquillage, ballons, château gonflable, buvette. Le Bonhomme, patiemment construit en ateliers par les enfants dans les écoles, les centres sociaux et par l'association Amis artistes amateurs sur le thème du monde aquatique s'est embrasé, laissant définitivement l'hiver derrière lui et clôturant cette journée festive.



Ville et industrie : une cohabitation encore plus sûre

Le 3 juillet prochain*, le préfet de l'Isère sera à Pont de Claix pour une réunion publique de présentation du nouveau Plan de prévention des risques technologiques (PPRT). L'occasion d'expliquer aux habitants les mesures prises pour une sécurité renforcée qui permet aujourd'hui à la commune de se développer normalement.

Suite à la catastrophe de l'usine AZF à Toulouse en 2001, la France a connu une évolution importante de son cadre législatif dans la prise en compte du risque industriel majeur. La plate-forme chimique de Pont de Claix, comme d'autres partout en France, a dû s'adapter et mettre en œuvre des aménagements d'envergure pour optimiser la sécurité de sa production. Aujourd'hui, le projet « Eagle » de la société Vencorex, une des entreprises de la plate-forme (voir ci-contre) est arrivé à son terme. Cela permet aux services de l'État de présenter de nouvelles cartes d'aléas des risques que les citoyens pourront consulter lors de l'enquête publique prévue prochainement. L'ensemble des documents mettront en évidence l'amplitude amoindrie de quatre zones de danger potentiel dont la définition tient compte de l'intensité des accidents possibles, de leur probabilité et de leur rapidité.



Le Plan local d'urbanisme (PLU) voté en 2016 par Grenoble-Alpes métropole est conforme aux nouvelles préconisations du PPRT. Pour le maire, Christophe Ferrari : « C'est un énorme pas en avant car jamais notre territoire n'a connu un tel niveau de sécurité en lien avec les activités de l'industrie chimique, même si le risque existe toujours. C'est aussi essentiel pour notre projet de modernisation de la ville qui peut s'amplifier au niveau des équipements publics, du logement, des déplacements et du développement économique. »

Le nouvel atelier de production de chlore de la plate-forme chimique est installé dans des bâtiments modernes spécialement construits pour sécuriser au maximum l'activité.

* Réunion publique :
lundi 3 juillet à 18h30
au Foyer municipal

« Entamé il y a deux ans, le chantier dit projet « Eagle » que notre groupe a entrepris est aujourd'hui terminé. Il aura mobilisé un investissement de plus de 100 millions d'euros engagé par Vencorex, avec le soutien de l'État et des collectivités locales. L'enjeu majeur de ces travaux de construction d'une nouvelle unité de fabrication du chlore a été de réduire à la source les risques de fuite et de dispersion de nuage toxique en cas d'accident. Les travaux sur la structure ont mobilisé l'équivalent de 200 personnes sur une période de 24 mois. L'unité de production repose sur un procédé moderne et très fiable, qui fait appel à ce qui se fait de mieux en matière de sécurité industrielle : systèmes informatiques et automates triplés, disjoncteurs, tuyauteries renforcées, détecteurs hyper-sensibles... L'ensemble des installations est prévu pour résister aux séismes. Des mesures auxquelles il faut ajouter des processus de formation qui ont réhaussé le niveau de compétence et d'expertise de l'ensemble de notre personnel. »

Patrick Pouchot

Responsable communication
de Vencorex

CONCERTATION



DONNEZ VOTRE AVIS SUR L'AVENIR DES PAPETERIES

Situé à l'entrée sud de la commune, le site des anciennes Papeteries semble en sommeil depuis la destruction voici quatre ans de la plupart des bâtiments industriels qui le composaient. Les lieux appartiennent actuellement à l'Établissement public foncier local (EPFL). La Métropole, en lien avec la Ville, envisage aujourd'hui l'avenir du site et lance une concertation avec les habitants. Une première réunion publique le mardi 30 mai à 18h30 au Foyer municipal présentera le site et ses perspectives d'évolution. Les habitants seront invités à établir un diagnostic partagé en isolant ses atouts et ses points faibles. Une visite sur place sera ensuite programmée, de manière à confronter les idées au terrain. Le travail se fera en présence du maître d'œuvre qui intégrera les éléments issus de la concertation avant de présenter un premier projet aux habitants au début de l'été.

PLUS D'INFOS ET DATES DES RÉUNIONS : VILLE-PONTDECLAIX.FR
ET SUR LA PLATE-FORME PARTICIPATIVE DE LA MÉTROPOLE : PARTICIPATION.LAMETRO.FR

Périscolaire Jules Verne : menus aménagements, grands effets

L'école Jules Verne souffrait d'un accueil périscolaire sans lieu dédié. Un an et une démarche qualité plus tard, les locaux n'ont pas changé, mais des aménagements intérieurs les ont transformés.

Tout commence début 2016, avec un appel d'offres lancé par la Caisse d'allocations familiales (Caf) : cette dernière propose aux structures son expertise sur la qualité des accueils de loisir. La Ville, par le biais de son service Enfance, candidate et est retenue. Pendant les premières réunions, de février à juin, un diagnostic local est élaboré. Le choix est fait de retenir le site de l'élémentaire Jules Verne, « parce qu'il nous semblait le plus pertinent au regard de plusieurs problématiques : transports scolaires, Clis, pas de lieu dédié au périscolaire », explique Patricia Rizzardo, référente périscolaire de l'école. En septembre 2016, l'intervenant mandaté par la Caf, Bruno Guillot-Bataille, rencontre les services



municipaux et l'équipe d'animateurs d'Eurêka. « Il a écouté ce qu'on avait à dire, comment on fonctionnait, nos difficultés, nos atouts », commente Patricia Rizzardo. Lors des réunions suivantes, il expose ses propositions en terme d'aménagement mobilier. « Il a pris en compte les contraintes

Le nouvel agencement offre aux enfants des espaces plus confortables et plus pratiques.

des locaux, les besoins des enfants et le fonctionnement des animateurs. »

Il propose finalement un schéma, mis en œuvre rapidement : « il suffisait de peu de choses, quelques meubles, quelques séparations ».

Le résultat est bien au-delà de toutes les espérances : « Les enfants s'y sont retrouvés tout de suite, les parents ont vu la différence, les enseignants aussi. Avant, c'était mal agencé, particulièrement inconfortable pour tout le monde. Aujourd'hui, c'est plus serein. »

Dernière étape du projet : une fresque, qui sera prochainement peinte sur l'un des murs. Le succès de la démarche en fait un modèle qui pourra être appliqué dans les autres écoles.



14/04

TEMPS FORT

La Grande Sophie et Delphine de Vigan étaient réunies sur la scène de l'Amphithéâtre pour une lecture musicale à deux voix. La chanteuse et l'écrivaine ont mêlé leurs textes pour raconter une histoire aux quelque 200 spectateurs. Après le spectacle, les deux artistes ont pris le temps de rencontrer le public et d'échanger avec lui. La saison culturelle touche bientôt à sa fin, avec encore cinq spectacles en mai, dont le temps fort sera le théâtre participatif de *La Véritable histoire de Monsieur L.* le 13 mai, puis un mois de juin consacré aux pratiques amateurs avec les rendez-vous Solstice.

La Ville aide aux départs en famille

Afin de favoriser le départ en vacances des enfants pontois, la Ville, par l'intermédiaire de son Centre communal d'action sociale (CCAS) reconduit son dispositif d'aide aux vacances familiales.

Destinée aux enfants pontois (de 0 à 17 ans) qui partent en famille, l'aide aux vacances familiales est une aide forfaitaire accordée en fonction des ressources du foyer, sur la base des frais de location – auprès de professionnels uniquement – et/ou de transport, justificatifs à l'appui. Pour les enfants de 0 à 5 ans, les dates de vacances sont libres alors que pour les plus grands (de 6 à 17 ans), elles doivent se dérouler uniquement pendant les périodes de congés scolaires.

L'an passé, 666 enfants soit 291 foyers pontois ont bénéficié de cette aide aux vacances familiales. Son montant total s'est élevé à 108 000 €, avec une moyenne de 162 € par enfant. Si 90 % des



À travers cette aide, la volonté de la Ville est de permettre au plus grand nombre de partir en vacances.

une location, 44 % pour le transport, et 4 % ont cumulé ces deux aides. La durée des séjours variait de 1 jour à 3 mois.

Un certain nombre de documents sont nécessaires à l'obtention de l'aide et certains formulaires sont à remplir avec l'organisme (hôtel, camping...), c'est pourquoi il est préférable de retirer le dossier de demande d'aide aux vacances familiales avant le départ. Les documents sont disponibles sur le site de la Ville, rubrique Enfance-jeunesse.

PLUS D'INFOS AU CCAS >
TÉL. 04 76 29 80 20
WWW.VILLE-PONTDECLAIX.FR/AIDE-AUX-VACANCES

départs ont eu lieu pendant les congés d'été, quelques familles ont bénéficié de l'aide pour les vacances de Noël et de printemps. 52 % des foyers ont été aidés pour

Carte d'identité, sur rendez-vous

Depuis le 21 mars 2017, il est impératif de prendre rendez-vous pour déposer un dossier de demande de carte nationale d'identité ou de passeport auprès du service état civil (8 rue du Canal du Drac, tél. 04 76 29 80 02). Afin de gagner du temps, un formulaire de pré-demande est disponible sur le site : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>.

La carte d'identité est désormais valable 15 ans et reste gratuite (sauf en cas de perte ou de vol).

Élections législatives

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 11 et 18 juin 2017. Les bureaux de vote sont ouverts à Pont de Claix de 8h à 19h. L'adresse du bureau dont vous dépendez apparaît sur votre carte d'électeur. Pour plus d'infos rendez-vous sur le site de la Ville où vous pourrez également retrouver les résultats de l'élection présidentielle, bureau par bureau.

Contrat en alternance

Pour les personnes entre 16 et 25 ans qui ne sont plus scolarisées et qui recherchent un contrat en alternance, la Mission locale Sud Isère propose des ateliers de recherche d'emploi (rédaction de CV, de lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche...). Les ateliers ont lieu tous les mercredis matins de 9h à 11h (soit à la Mission locale Sud Isère, soit à celle d'Échirolles).

> Renseignements :
04 76 29 86 20

Ateliers numérique

Attention ! Les ateliers numérique organisés par la Maison pour l'emploi changent de périodicité. Ils se déroulent désormais tous les mardis de 14h à 17h (hors vacances scolaires). Ces ateliers s'adressent à toute personne souhaitant bénéficier d'une aide pour ses démarches en ligne et se familiariser avec le fonctionnement d'un ordinateur.

> Renseignements :
04 76 29 86 20

Un projet de territoire pour 2017-2020

Depuis 2011, les quartiers Îles de Mars et Olympiades ont fait l'objet d'investissements importants : ouverture du quartier, cheminements piétons, installation d'une agora. Depuis ces réalisations, peu de choses ont changé. Le projet va reprendre courant 2017 en associant les habitants.

Si les travaux de réhabilitation des Îles de Mars-Olympiades semblent en pause, c'est pour repartir de plus belle. Rappelons que dès 2009, la Ville a repris la gestion des espaces extérieurs des bailleurs, en contrepartie de quoi ces derniers se sont engagés à des réhabilitations du bâti (dans les logements et en pieds d'immeubles). Depuis, les Ateliers publics urbains, les rencontres sur le terrain et les diagnostics « en marchant » ont permis aux élus de recueillir les avis des habitants. En 2017, la Ville engagera une nouvelle démarche sur le quartier. 3,6 millions d'euros ont été inscrits au Plan pluriannuel d'investissements jusqu'en 2020. « Nous avons déjà des éléments sur les attentes et besoins des habitants », témoigne Maxime

Ninfosi, adjoint en charge de la gestion urbaine et sociale de proximité. « Nous comptons travailler sur les questions du stationnement, des mobilités, des aires de jeux et des espaces verts. Nous voulons que chacun puisse se saisir des enjeux et peser sur le débat public. » C'est pourquoi la Ville envisage de solliciter à nouveau les habitants, par le biais de temps de concertation entre juin et octobre en lien avec le Conseil citoyen. « Il y a un fort potentiel de construction au nord et au sud de la commune, mais on ne délaisse pas l'existant comme les Îles de Mars-Olympiades. Nous souhaitons que les habitants s'emparent du projet, que l'on puisse travailler collectivement sur cet enjeu de désenclaver le quartier. » La réhabilitation du bâtiment



Dans le cadre d'une démarche collective, la Ville souhaite poursuivre la transformation et l'ouverture du quartier.

de la maternelle des Olympiades pour le transformer en équipement petite enfance, la transformation de l'ancien collège des Îles de Mars, la requalification des espaces extérieurs et la réhabilitation du bâti sont autant de pistes à discuter avec les premiers concernés : les habitants.

CONTACT > MAISON DE L'HABITANT
TÉL. 04 76 29 86 29

19/04

TEMPS FORT



La Ville a organisé une journée de sensibilisation à la sécurité routière avec des ateliers pour les jeunes et les enfants, afin de responsabiliser et de faire prendre conscience des risques liés à la route. Parmi les animations, le public a pu participer à une simulation d'accident encadrée par les pompiers et les Sauveteurs secouristes pontois. Les adjoints Julien Dussart, en charge du sport, de la vie associative et de l'animation, Maxime Ninfosi, en charge de la gestion urbaine et sociale de proximité et Ali Yahiaoui en charge du développement durable étaient présents lors de cette journée qui mêlait prévention et citoyenneté.





LES MINOTIERS



www.lametro.fr

RÉNOVATION
DES RÉSEAUX

Les travaux de réseaux (eau potable, assainissement et chauffage urbain) menés par Grenoble-Alpes métropole et la Compagnie de chauffage se poursuivent autour de l'avenue Charles de Gaulle. Ces travaux sont prévus jusqu'au mois d'octobre :

- Rue de la paix : fermeture à la circulation jusqu'au 21 juillet.
- Avenue Charles de Gaulle : circulation maintenue à double sens, maintien d'un trottoir sur deux.
- Rue de Chamrousse : circulation alternée en mai, puis reprise du chantier en juillet et août.
- Rue de la fraternité : mise en sens unique d'août à septembre.
- Rue de l'industrie : circulation alternée de juin à août.

L'accès des riverains et celui aux commerces du secteur fait l'objet d'une attention particulière tout au long du chantier.

Plus d'infos > régie eau et assainissement de la Métro, tél. 04 76 59 58 17.

Le square de l'Ancien lavoir
fait peau neuve

Les entreprises travaillent actuellement sur place au sein d'un périmètre de sécurité spécifique. Les services techniques de la Ville ont œuvré pour leur part courant avril pour démonter les structures de jeux anciennes et préparer le terrain. La présentation de l'ensemble du projet, élaboré en 2016 avec les habitants lors de plusieurs Ateliers publics urbains, est à la disposition des Pontois sur le site internet de la Ville à la rubrique Grands projets. Au début du mois de juillet, l'accès au square de l'Ancien lavoir totalement rénové sera de nouveau ouvert aux riverains habitués à fréquenter les lieux.

Contact > Direction espaces publics et environnement
tél. 04 76 29 80 90

Reconstruction de l'école
maternelle Villancourt

Le chantier vient de débuter avec une première étape consacrée au désamiantage des bâtiments et à la sécurisation globale de la zone impactée par les travaux. Cette opération d'envergure qui prévoit également le regroupement des réfectoires de la maternelle et de l'élémentaire au sein d'espaces totalement rénovés s'achèvera au cours de l'été 2018.

Contact > Direction du patrimoine et des moyens matériels
tél. 04 76 29 80 90

RÉNOVATION DU CENTRE-VILLE

LE CHANTIER EST LANCÉ

www.ville-pontdeclaix.fr
Grands projets

Le cœur de la ville entre dans une phase de travaux pour faire de Pont de Claix une entrée sud de l'agglomération attractive et aménager des espaces plus agréables à vivre.



Dès le 3 avril, les premiers engins ont commencé à œuvrer au niveau de la rue Bizet, de la place Salvador Allende et de l'avenue du Maquis de l'Oisans. Il s'agit de travaux nécessaires avant le démarrage du chantier. Conduits par Enedis et la Métro, ils concernent la rénovation du réseau électrique souterrain et celle des réseaux d'eau et d'assainissement.



La création de 50 places de parking dans deux zones de stationnement situées rue Bizet est en cours : au niveau de la cour de l'ex-école privée Sainte-Agnès, fermée depuis plusieurs années, et en lieu et place de deux hangars anciens et vétustes aujourd'hui désaffectés. La Ville est propriétaire de l'ensemble des zones concernées.

► Informer les habitants



Dès la fin du mois de mars est paru le premier numéro du trimestriel d'information sur la rénovation du centre-ville. Une publication régulière conçue pour permettre aux riverains de comprendre et de suivre l'évolution des

travaux et d'appréhender phase après phase les changements à venir. Prochaine distribution dans les boîtes aux lettres début juillet. Consultation de chaque édition sur le site internet de la Ville : www.ville-pontdeclaix.fr

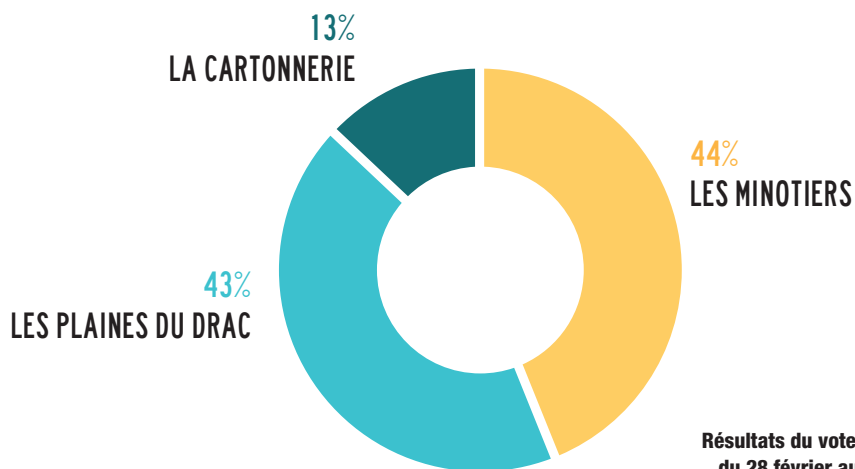
► Accompagner
les commerçants

Le Conseil municipal du 6 avril dernier a acté la mise en place d'une commission de règlement à l'amiable qui sera chargée d'indemniser les commerçants du centre-ville dès lors qu'une éventuelle perte de chiffre d'affaires liée au chantier aura été constatée.

Contact > Maison pour l'emploi
tél. 04 76 29 86 20



Nouveau quartier, nouveau nom : les Pontois ont choisi les Minotiers



Résultats du vote organisé du 28 février au 25 mars dans les accueils de dix équipements publics et en ligne sur le site de la Ville et sur son compte Facebook (plus d'infos p. 15).

Le printemps 2017 dévoile les prémices des changements urbains à venir au nord de la commune. Les habitants ont choisi en mars le nom du nouveau quartier qui sera construit progressivement autour de l'avenue Charles de Gaulle : ce sera Les Minotiers (lire page 15). La Métro et la Compagnie de chauffage ont débuté en mars leurs travaux sur les réseaux humides et de chauffage urbain qui se poursuivront cet été. L'automne verra les travaux de déviation de réseaux en préparation du prolongement de la ligne de tramway A depuis le terminus actuel à Échirrolles jusqu'en face de Flottibulle. Tout à côté, un planétarium métropolitain verra le jour sur le site des Grands Moulins de Villancourt, qui justement ont inspiré son nom au quartier en devenir.



Nord de la commune, les prémices du changement



Arrivée du tramway, construction de nouveaux logements, création de voiries, reconversion du site des Grands Moulins de Villancourt... Le nord de la commune va connaître d'importantes mutations dans les années à venir, un changement dont les premiers signes commencent à être visibles.

L'échelle temporelle est longue, à l'image d'un projet urbain ambitieux qui mûrit depuis plusieurs années et se concrétise aujourd'hui pour se terminer dans un peu plus de 20 ans, comme l'explique Sam Toscano, premier adjoint au maire en charge de l'aménagement urbain. « Nous travaillons au développement du territoire de la commune depuis le mandat précédent, nous l'avons poursuivi à travers le Plan local d'urbanisme, mais pas seulement. Le projet de culture scientifique aux Grands Moulins de Villancourt par exemple a d'abord été porté par la Ville avant de devenir métropolitain. »

De nouvelles constructions

20 ans, c'est également le temps depuis lequel le développement urbain de la commune se trouvait

contraint par le Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) lié aux activités de la plate-forme chimique. Sam Toscano se réjouit de la fin de cette période, car « les travaux de sécurisation entrepris sur la plate-forme garantissent désormais un niveau de sécurité pour les Pontois jamais atteint et conduisent à la révision du PPRT » (lire page 7). Le foncier ainsi rendu disponible au nord de la commune sera urbanisé dans le cadre d'une Zone d'aménagement concerté. La création de nouveaux logements dépasse les seuls enjeux pontois sur un territoire métropolitain où le foncier est rare et la demande importante. Les constructions à venir sont aussi une opportunité pour les Pontois de déménager à l'intérieur de la commune. L'aménagement d'un nouvel



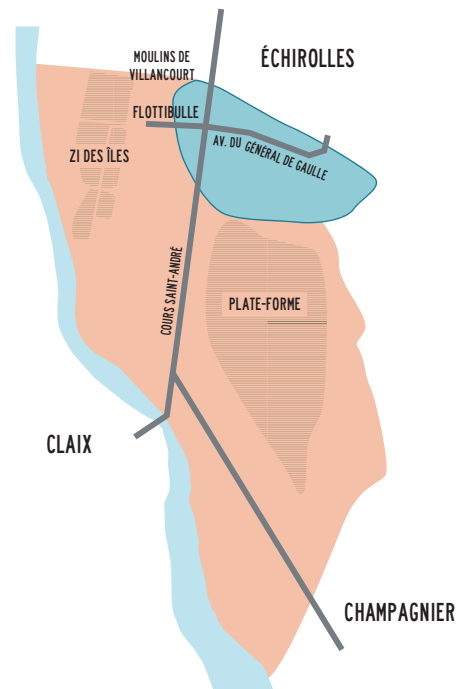
Sam Toscano,
premier adjoint,
en charge de
l'aménagement
urbain.

espace urbain au nord permettra également de mieux rattacher physiquement le quartier Grand Galet au reste du territoire. La Ville étudie la possibilité d'agrandir le centre social Jean Moulin, et pourquoi pas de le reconstruire. « Un tel projet émergera en échangeant avec les habitants, les usagers et les professionnels », commente Sam Toscano.

Les différents projets qui éclosent sur cette partie du territoire communal s'inscrivent dans une approche globale de dynamisation de Pont de Claix qui comprend également le début de la rénovation du centre-ville et la suite de celle du secteur Îles de Mars-Olympiades. « Nous poursuivons bien entendu nos actions dans les quartiers existants en améliorant le cadre de vie pour et avec les Pontois », conclut le premier adjoint.

Des projets à la réalité

Imaginez une balade au nord de la commune et dans le quartier des Minotiers dans une dizaine d'années... Des lycéens descendent du tram A après une journée de cours, les arbres plantés dans les espaces verts commencent à prendre une belle envergure, depuis les terrasses des immeubles récemment construits les nouveaux habitants aperçoivent le planétarium à côté de Flottibulle. Un peu plus loin, des maisons et des immeubles sortent de terre. Pour concrétiser cette vision d'avenir, la Ville, la Métropole et la SMTC engagent différents chantiers dès cette année dans cette partie de la commune.



COURS SAINT-ANDRÉ

PLANÉTIARIUM

GRANDS MOULINS DE VILLANCOURT

Initié en 2010 par la Ville, le projet de culture scientifique et technique des Grands Moulins de Villancourt est porté par Grenoble-Alpes métropole depuis janvier 2015. Le financement via le plan État-Région permettra en 2019-2020 la construction d'un équipement phare pour toute l'agglomération grenobloise et participera à son rayonnement dans la région. La réalisation d'un planétarium est programmée ainsi que l'élaboration d'un vaste lieu d'expositions et d'ateliers conçu pour proposer à un large public différents parcours interactifs. En 2015 le montage du projet, estimé à hauteur de 10 millions d'euros d'investissement, a été confié au Centre de culture scientifique, technique et industrielle de Bordeaux (Cap Sciences). Un concours d'architectes sera lancé dès l'été prochain pour la livraison prévue en 2021 d'un équipement dont le programme d'activités se fera notamment en lien étroit avec la Casemate de Grenoble afin d'optimiser l'attractivité de chaque lieu.

VOIRIE - RÉSEAUX

TRAVAUX AUTOUR DE L'AVENUE CHARLES DE GAULLE

Depuis mars, la Métropole a engagé des travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement qui concerneront par étapes successives l'avenue Charles de Gaulle, les rues de la paix, de la fraternité, de Chamrousse et de l'industrie. Ces opérations de renouvellement et d'extension des conduites sont nécessaires pour sécuriser et améliorer le fonctionnement des réseaux, notamment en prévision de la création du quartier des Minotiers. Le chantier se poursuivra cet automne avec les travaux de réseaux liés au tramway. La Compagnie de chauffage interviendra également sur l'avenue de Gaulle, les rues de la paix et de la fraternité jusqu'en septembre. Un plan de circulation adapté a été mis en place de manière à assurer la sécurité des piétons et garantir les accès des riverains et de la clientèle des commerces. Sur le chantier, une personne est spécialement affectée à l'ordre, à la propreté et au maintien des accès, ce qui permet de gérer sur le terrain les éventuelles difficultés. Un tract détaillant le planning du chantier a été distribué aux riverains par la Métropole. Il est également disponible sur le site de la Ville.

> PLUS D'INFOS : GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ, TÉL. 04 76 59 59 59 OU RÉGIE EAU ET ASSAINISSEMENT, TÉL. 04 76 59 58 17

LES MINOTIERS

UNE ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ POUR MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Les habitants ont été consultés en mars pour choisir le nouveau nom du quartier qui verra le jour autour de l'avenue Charles de Gaulle. Avec 44 % des votes sur 1 028 exprimés, c'est « Les Minotiers » qui a été retenu par les Pontois. Ce nom, synonyme de « meunier » fait référence aux Grands Moulins de Villancourt tout proches.

Le nom a été rendu public lors du Conseil municipal du 6 avril, à l'occasion de l'adoption de la délibération qui valide la création de la Zone d'aménagement concerté (ZAC). Le projet prévoit la construction sur 20 ans d'environ 2 000 logements, de commerces et d'activités répartis sur un territoire de 25 hectares. Certaines

constructions existantes seront conservées pour s'intégrer au projet futur et les friches actuelles se mueraient en immeubles, maisons, parcs ou voiries. Les Minotiers se développeront en plusieurs phases, la première à partir de 2018 s'étendant le long de l'avenue Charles de Gaulle afin d'être concomitante avec le chantier du tramway.



AVENUE CHARLES DE GAULLE

TRANSPORT

PONT DE CLAIX SERA LE NOUVEAU TERMINUS DU TRAM A

La ligne A de tramway arrivera à Pont de Claix d'ici moins de trois ans. Deux nouveaux arrêts seront créés sur l'avenue Charles de Gaulle, dont le terminus. La ligne, prolongée d'un petit kilomètre depuis l'arrêt échirollois Denis Papin, améliorera le maillage du réseau, notamment grâce à la correspondance avec la ligne de bus C2 et un accès facilité pour les populations du sud de la métropole. Le chantier commencera cet automne par les déviations de réseaux puis les travaux de plate-forme et de voirie à partir de mai 2018 et devrait s'achever fin 2019. Le projet, d'un montant d'environ 17 millions d'euros, est porté par le Syndicat mixte des transports en commun (SMTC). L'arrivée du tramway est intimement liée au développement urbain du secteur et à la construction du quartier des Minotiers. Le SMTC créera un pôle d'échanges multimodal autour d'une esplanade dédiée aux mobilités réunissant services, consignes vélos, information voyageurs... À terme, une halte ferroviaire devrait y être également aménagée. Une passerelle piétonne sera construite entre cette esplanade et le terminus du tramway pour faciliter le franchissement de la voie ferrée. Ces aménagements sont portés par le SMTC pour un montant d'environ 33 millions d'euros avec des participations de Pont de Claix, Échirolles et la Métropole.

> PLUS D'INFOS : WWW.SMTC-GRENOBLE.ORG

GRAND GALET

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

Depuis plusieurs mois, la Ville anime dans les quartiers du secteur des Ateliers publics urbains. L'objectif est de construire avec les habitants des projets de rénovation des espaces extérieurs, notamment ceux dédiés à la collecte des déchets ménagers. Après les alentours de la rue Barnave en 2016, c'est à tour cette année de ceux de l'Assemblée de Vizille de connaître des travaux d'aménagement au niveau des aires de collecte afin de renforcer la sécurité des usagers et d'améliorer l'aspect paysager. Concernant les abords de la place Nelson Mandela, les rencontres avec les riverains vont se poursuivre en 2017 pour finaliser un important projet de rénovation des espaces verts et de loisirs, de l'éclairage public et du mobilier urbain. Le chantier programmé en 2018 permettra également une meilleure répartition des zones de stationnement.

Évaluation : actions, réactions

En 2016, la politique municipale menée envers les personnes âgées a fait l'objet d'une évaluation. Celle-ci a mis en exergue les besoins et les attentes de la population pontoise. Aujourd'hui, l'objectif est de répondre aux préconisations issues de l'étude, afin de proposer un service public toujours plus efficient.

Entre avril et novembre 2016, la Ville a lancé une évaluation de sa politique publique auprès des personnes âgées. « C'est la première politique municipale à avoir été évaluée, c'est un gros travail de fond qui a été réalisé », constate Éléonore Perrier adjointe en charge des solidarités et de la cohésion sociale. Avec

l'aide du cabinet Enéis, un travail d'analyse de l'offre proposée a été mené auprès des habitants. En novembre, une restitution publique a présenté l'état des lieux de cette politique. La prochaine étape est de mettre en œuvre les outils nécessaires pour améliorer l'offre et la faire coïncider au mieux avec les nouveaux besoins identifiés. L'évaluation a permis notamment de dresser un profil précis des personnes



PONT DE CLAIX

86 % DES PLUS DE 60 ANS
SOUHAITENT RESTER
À PONT DE CLAIX

âgées concernées et d'appréhender l'évolution démographique. On apprend ainsi qu'en 2027, à Pont de Claix, la part des 60-74 ans augmentera de 12,5 %, celle des plus de 75 ans de 9,8 %. Parallèlement, l'étude fait apparaître qu'une part très importante des Pontois dans la tranche 75-84

ans (42 %) vit seule à domicile (contre 38 % en moyenne sur l'ensemble du territoire français). Toutes ces données permettent de dresser un bilan exhaustif et de définir des objectifs prioritaires.

Bilan de l'offre actuelle

Dans l'ensemble, l'offre proposée répond aux attentes exprimées par les personnes âgées. L'accompagnement

et les services sont adaptés aux besoins d'une population aux faibles ressources financières, grâce notamment à l'orientation régulière vers l'assistante sociale spécialisée.



228 PERSONNES REÇUES PAR
L'ASSISTANTE SOCIALE PERSONNES
ÂGÉES EN 2015

Le service Soutien à domicile de la Ville cible notamment les personnes les plus précaires. « À Pont de Claix, nous avons la chance de pouvoir mener une politique volontariste en direction des personnes âgées », précise l'élue. « L'évaluation doit nous servir de point de départ pour approfondir certaines des actions les plus fragiles. » Par ailleurs, l'étude fait apparaître que les personnes âgées immigrées ou de nationalité



étrangère sollicitent très peu les services proposés : le manque d'outil de veille dans la globalité est ici souligné.

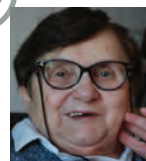
Les préconisations

Des préconisations générales assorties d'autres liées aux services ou aux actions en place ont été formulées par le cabinet. Les principales marges de progrès identifiées portent notamment sur un manque d'anticipation tant des actions que de la population ciblée. Il s'agirait donc de mettre en place des outils d'observation des besoins et des attentes afin de pouvoir ajuster l'offre au plus près et au plus vite. Un autre point soulevé par l'étude concerne la communication autour des dispositifs existants : elle pourrait être améliorée pour permettre une bonne orientation des personnes âgées et de leurs aidants. Enfin, la question de la transversalité de la thématique personnes âgées a également été placée au cœur des réflexions : il s'agirait par exemple de prendre en considération les attentes spécifiques de ce public dans la programmation culturelle ou l'aménagement urbain de la ville.

D'autres préconisations portant sur des services ont été émises : à propos du service d'accompagnement aux déplacements « Le Fil », l'étude a montré que les personnes concernées souhaiteraient un accompagnement tout au long de la journée, prenant mieux en compte les besoins individuels (courses, démarches administratives...). Le service du portage de repas pourrait également être amélioré en externalisant la confection des repas, afin de les adapter au mieux aux besoins très spécifiques des personnes bénéficiaires. Enfin, un suivi plus régulier des usagers permettrait une meilleure prise en compte des attentes. « Nous avons des outils qui dans l'ensemble fonctionnent très bien et sont encourageants. Charge à nous de nous adapter maintenant pour faire face à l'évolution des usagers afin de continuer à répondre à leurs besoins », conclut Éléonore Perrier.



85 REPAS DISTRIBUÉS
PAR JOUR PAR LE PORTAGE
38 % DES PERSONNES CONCERNÉES
ONT UN QUOTIENT FAMILIAL < 1 000 €



Suzanne Tosatto
88 ans
Bénéficiaire du portage
de repas

Je vis à Pont de Claix depuis 1948, l'année de mon mariage. Je suis veuve depuis 27 ans. Il y a deux ans et demi j'ai été hospitalisée pendant sept semaines pour une fracture d'une vertèbre. Je savais que le service existait. En sortant de l'hôpital j'ai demandé à en bénéficier, car je ne peux pas me déplacer sans mon déambulateur. Les personnes qui me portent les repas sont très gentilles, je les aime toutes bien. Pour les repas, je trouve que les betteraves qui sont toujours servies en crudités, seraient meilleures cuites. Au contraire, la viande l'est souvent trop à mon goût. En deux ans et demi j'ai mangé une seule fois du gratin dauphinois, on pourrait en avoir plus souvent. Même quand je n'apprécie pas le menu, je mange quand même, et c'est copieux. Malgré tout, je ne changerais pas de service. Je connais bien les dames. Quand je leur demande un service elles acceptent : chercher le journal dans la boîte aux lettres, brancher l'ordinateur. Elles conduisent aussi le Fil, et elles sont très compétentes pour accompagner.



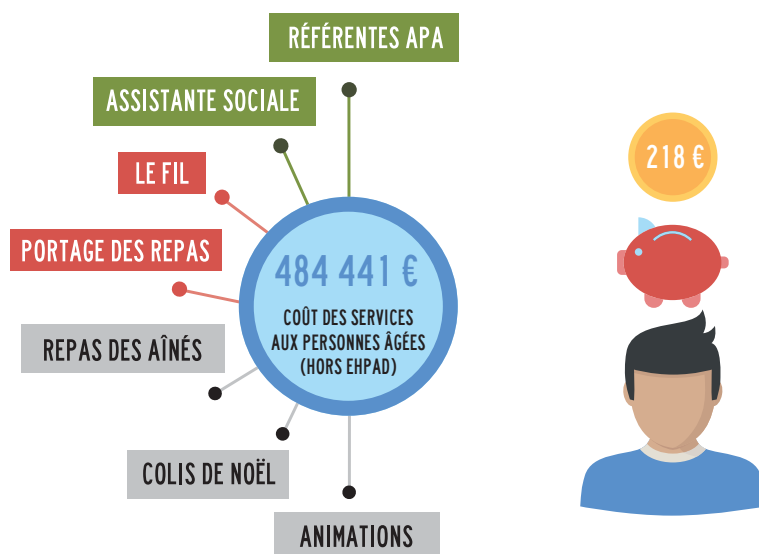
Marie-Claire Abric - 87 ans
Bénéficiaire du portage de repas

Je suis née à Pont de Claix. Je vis dans cette maison, que mon père a construite, depuis que j'ai un an.

Cela fait plus de huit ans que je bénéficie du portage de repas à domicile. Je trouve ce service formidable. Je ne suis pas capable de me faire à manger correctement : je vais au marché le dimanche, mais je cuisine la même soupe pour toute la semaine. J'apprécie la variété des plats, j'ai découvert des mets nouveaux grâce au portage, les céréales par exemple. On sent que la marchandise est de qualité, mais parfois, ce n'est pas très bien préparé. Au niveau des quantités, c'est un peu juste pour moi qui ai un gros appétit. Il y a malgré tout souvent des choses excellentes ! Je ne connaissais pas les protéines végétales, j'ai trouvé ça délicieux. J'aime toutes les dames qui assurent le service. À l'occasion, je leur demande un coup de main : régler l'heure du four, étendre le linge. Comme disait mon ami Jean, « leur sourire, c'est important pour les vieux ».

Un effort financier important

Le montant moyen par habitant de plus de 60 ans consacré par la Ville aux personnes âgées s'élevait à 218 € en 2014. Cette somme place Pont de Claix au-dessus de plusieurs communes de même strate dans la Métropole, pour lesquelles ce montant varie entre 50 et 164 €.



Bouger en famille

Pour la deuxième année consécutive, la Ville accueille le 14 juin prochain une étape du « Fitdays MGEN » ouverte gratuitement aux enfants et aux parents.

L'an dernier, 450 enfants ont participé à cette manifestation d'envergure nationale qui offre la possibilité de s'initier au triathlon et de participer à des ateliers éducatifs. L'épreuve sportive propose aux participants d'effectuer 20 mètres de natation dans une piscine extérieure installée pour l'occasion, 1 kilomètre en VTT et 250 mètres de course à pied. Des animateurs expérimentés encadrent les enfants pour qu'ils évoluent en toute sécurité. Les nombreux stands de ce village éphémère qui occupera le temps d'une journée la totalité de la place Michel Couëtoux proposeront entre autres des activités ludiques

Le mercredi 14 juin, l'édition 2017 accueillera les écoles le matin. L'accès aux familles se fera à partir de 13h place Michel Couëtoux.



de sensibilisation à la nutrition, à la sécurité routière et aux droits des enfants.

Julien Dussart, adjoint en charge du sport, de la vie associative et de l'animation, le dit avec enthousiasme : « Nous sommes heureux de proposer une nouvelle fois ce temps fort aux habitants de notre commune. Il permet dans une ambiance festive de découvrir une discipline sportive complète et de partager des valeurs éducatives

essentielles à l'épanouissement de tous les enfants. C'est aussi l'occasion pour les parents de vivre en famille des moments agréables qui allient sport, santé et solidarité ». Un tirage au sort aura lieu en fin de journée pour sélectionner des enfants qui pourront représenter la ville en finale régionale et tenter de gagner leur place au niveau national.

PLUS D'INFOS > WWW.FITDAYS.FR

70

C'est l'âge du Pont de Claix natation Grenoble université club water-polo. En réalité, un peu

plus, puisque les nageurs se regroupaient dès 1942 notamment à l'étang d'EDF. L'association naît officiellement en 1946, sous le nom Club nautique de Pont de Claix. La première piscine pontoise est construite sur l'emplacement de l'actuel boulo-drome des 2 Ponts, en 1961. La piscine, non chauffée et non couverte, est fermée l'hiver. En 1976, Pont de Claix accueille l'une des 1 000 piscines Tournesol, soutenues par l'État français. Peu profonde, la piscine ne permet pas aux poloïstes de s'entraîner. La pratique du water-polo revient à Pont de Claix en 2000, à l'installation de Flottibulle. Renommé en 2016 Pont de Claix natation Grenoble université club water-polo, le club compte aujourd'hui 750 adhérents, nageurs ou poloïstes.



Jacques Guérin
Trésorier du club

70 ANS, ÇA SE FÊTE !

« Nous sommes arrivés à Pont de Claix en 1998. Mes enfants jouaient au water-polo ou nageaient, c'est ainsi que mon épouse a commencé à s'investir au club. Nous avons d'abord donné des coups de main avant de faire partie du bureau, elle comme vice-présidente et moi comme trésorier. Quant à notre fille, elle est maître nageur au club, spécialisée handisport. Pour célébrer les 70 ans du club, on a monté une exposition qui retraçait son histoire. Le jour du vernissage, des anciens joueurs étaient présents. Un ami Allemand est venu exprès ! Le jumelage avec Winsen Luhe

a d'ailleurs démarré en 1965 avec la venue de nageurs allemands à Pont de Claix. Un certain nombre de bénévoles ont lié de véritables amitiés avec eux. Il y a même eu un article sur nos 70 ans dans la presse locale de Winsen !

C'est atypique de mêler natation et water-polo dans la même association, parce que la première est une discipline individuelle et le second un sport collectif. La nage est souvent le recours d'anciens sportifs blessés. Quant au water-polo, c'est très physique en terme de cardio ! L'équipe senior évolue en Nationale 2 et est classée 4^e sur 12, alors que Pont de Claix fait figure de petit Poucet au milieu de ces grandes villes. En natation on a surtout des groupes de loisirs, mais aussi quelques compétiteurs. Nous employons 14 entraîneurs, et les bénévoles sont aussi très investis. Tout ça prend du temps et beaucoup d'énergie, mais c'est de la passion ! »

RENSEIGNEMENTS > PCGUCWP@GMAIL.COM, TÉL. 07 60 40 19 57



À fond la fonte !

Les quarante amateurs de musculation adhérents du Power club pontois présidé par Stéphane Chavin-Gazalier se retrouvent désormais dans une salle municipale aménagée au sein du dojo des 2 Ponts. Ils ont assuré une grande partie du déménagement depuis les locaux de l'Escale. Printemps chargé pour le club qui organisait le 29 avril la coupe d'Europe de force athlétique avec près de 100 compétiteurs venus de six pays différents. Contact > 07 86 62 98 47

Comme un poisson dans l'eau

Le retour des beaux jours incite à la plongée ! L'association Deltaquatique offre des baptêmes de plongée à Flottibulle tous les mercredis à 19h45 sur réservation (deltaquatique@hotmail.fr). Des sorties mer sont également proposées aux adhérents, à Boulouris, Agay ou Fréjus. Contact > www.deltaquatiqueplongee.fr

Une championne sur le tatami



Le karaté club pontois, avec le soutien de la municipalité, a organisé

deux stages avec Tiffany Fanjat, plusieurs fois championne du monde et spécialiste de kumité combat. Les enfants ont travaillé les déplacements, la précision et le contrôle, tandis que le stage adultes a surtout abordé l'aspect défensif. Contact > 06 42 75 95 77



www.ville-pontdeclaix.fr
Retrouvez les coordonnées des associations et des clubs sportifs de Pont de Claix.

Un contrat coup de pouce

Afin de faciliter l'accès au marché du travail, l'État a développé le Contrat unique d'insertion (CUI). Une aide précieuse pour les associations.

Le CUI est un contrat de travail à durée déterminée, destiné à faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Sa durée minimale est de 6 mois et sa durée maximale de 24 mois renouvellement compris ; il peut s'agir d'un temps partiel ou d'un temps complet.

Ces contrats sont réservés au secteur non marchand, qui inclut notamment les associations. À Pont de Claix, l'US 2 Ponts Rugby a pu créer un CUI, afin de répondre à un besoin en personnel. Dans l'impossibilité de créer un poste avec un contrat classique, l'association a eu recours à ce dispositif, qui ouvre droit pour l'employeur à différentes aides



sociales. « L'US 2 Ponts m'a permis de suivre la formation qualifiante du BPJEPS, avec une année en alternance et 6 mois en service civique », explique Élie Hervet. « Ensuite, grâce au CUI, le club a pu me garder afin que je poursuive les missions sur lesquelles je travaillais.

J'ai mis en place des structures d'accueil pour les enfants et les adolescents au sein du club, et parallèlement, j'aide l'US 2 Ponts à gagner en visibilité, notamment par le biais d'interventions dans les écoles. En septembre 2018, mon contrat sera terminé et j'aurai acquis une solide expérience professionnelle dans le domaine de l'encadrement des jeunes. Sans ce type de contrat, le club n'aurait pas eu les moyens de m'embaucher. »



Soirée des présidents

Temps fort trimestriel du monde associatif local, la réunion du 8 mars dirigée par Julien Dussart, adjoint au sport, à la vie associative et à l'animation de la ville, avait pour thèmes principaux la sécurité et la jeunesse. L'occasion pour les élus et les techniciens de la Ville de rencontrer et d'échanger avec une soixantaine de dirigeants des associations pontoises pour une collaboration efficace et des liens renforcés. Contact > 04 76 29 80 44

Mettre le cap sur les îles

Pacifika 38 est une nouvelle association pontoise qui souhaite organiser des manifestations festives et mettre en place des ateliers autour de la culture des îles océaniques (Polynésie Française, Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna). Pour la présidente, Marie Rito, l'objectif est de permettre aux personnes issues de ces territoires de se retrouver à Pont de Claix et dans toute l'agglomération afin de partager avec le plus grand nombre une culture et des savoir-faire souvent méconnus. Contact > 06 44 71 25 09 pacifika38@gmail.com

Fête du sport



Ce rendez-vous traditionnel de fin d'année scolaire préparé par l'ensemble des éducateurs sportifs de la Ville permet à tous les enfants des écoles de découvrir de multiples disciplines. Cette édition donnera l'occasion à chaque classe de passer courant juin deux matinées complètes au sein des équipements de la Ville dont une à Flottibulle pour des activités nautiques. Nouveauté 2017 : un mini-triathlon est organisé pour les classes de CM2.



mai | juin

VEN. 5 MAI, 18H

CLUB DES LECTEURS

.Bibliothèque Aragon

Entrée libre, ouvert à tous.

Renseignements : 04 76 29 80 95

VEN. 5 MAI, 19H30-22H30

SOIRÉE JEUX

.Centre social Jean Moulin

Inscriptions : 04 76 29 86 60

LUN. 8 MAI, 11H

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

.Monument aux morts du parc Borel

Renseignements : Questure

04 76 29 86 31

SAM. 13 MAI

CRITÉRIUM RÉGIONAL FÉMININ / CHALLENGE DE BOXE FÉMININE

.Gymnase Victor Hugo

Renseignements : Phoenix Boxe

06 45 27 67 95

SAM. 13 MAI, 11H

RENCONTRE AVEC MATHIEU VIDEOCO

Pour le lancement en avant-première de son roman *L'Étincelleur*.

.Bibliothèque Aragon

Renseignements : 04 76 29 80 95

SAM. 13 MAI, 14H-19H

BOURSE D'ÉCHANGE DE TIMBRES POSTE

.Maison des associations

Entrée libre

Renseignements : Phila club pontois

06 75 48 32 21

SAM. 13 MAI, 15H ET 19H

LA VÉRITABLE HISTOIRE DE M. L

Théâtre participatif

.Amphithéâtre

Gratuit

Réservations : 04 76 29 86 60



MAR. 16 MAI, 20H

UNE VIE DE GÉRARD EN OCCIDENT

.Amphithéâtre

Conte, dans le cadre des Arts du récit

Tarifs : 6 / 12 / 15 €

Renseignements : 04 76 29 80 59

Réservations : 04 76 29 86 38

VEN. 19 MAI, 18H30

SOIRÉE « ENVOL DES SAVOIRS »

Ateliers d'échange de savoirs (cuisine, dessin, tricot, jardinage)

.Centre social Jean Moulin

Renseignements : 04 76 29 86 60

SAM. 20 MAI, 11H30-17H

REPAS DES AÎNÉS

.Boulodrome des 2 Ponts

Vous avez 70 ans cette année, pensez

à vous inscrire au service Soutien à

domicile pour participer au repas.

Inscriptions : 04 76 29 80 22

DIM. 21 MAI, À PARTIR DE 11H

TRIATHLON ARÉA DU TRIÈVES

.Départ de Flottibulle

Autorando : 13 km de vélo sur la route

et sur l'autoroute pour tout public.

Information et inscriptions :

www.triathlondutrièves.eu

MAR. 23 MAI, 18H

LE SOLEIL, ENTRE MYTHES ET SCIENCES

.Amphithéâtre

Forum-débat avec projection

Entrée libre

Renseignements : 04 76 29 80 59

SAM. 27 MAI, 19H-00H

SOIRÉE DANSANTE

.Foyer municipal

Renseignements : Amicale

franco-portugaise 06 52 33 32 86

DIM. 28 MAI, 10H-18H

VIDE-GRENIERS

.Foyer municipal

Renseignements : Drôles de dames

06 67 89 18 73

LUN. 29 MAI, 18H30

CULTURE, ON EN PARLE

.Amphithéâtre

Entrée libre

Renseignements : 04 76 29 80 59

+ d'infos page 3

SAM. 3 JUIN, 9H30-18H

SORTIE « PRENONS L'AIR ENSEMBLE »

.Lyon

Sortie au parc de la Tête d'or.

Inscriptions à partir du 16 mai

dans les centres sociaux.

En collaboration avec Alfa3A.

SAM. 3 JUIN, 10H-00H

JOURNÉE DANSANTE

.Foyer municipal

Inscriptions :

Country line danse paradise

06 71 29 01 62

VEN. 9 JUIN, 15H30-19H

FÊTE DU JEU

.Entre le centre social Jean Moulin et l'école Jean Moulin

Renseignements : 04 76 29 86 60

VEN. 9 JUIN, 17H30-19H

SOIRÉE AQUAFORME

.Flottibulle

Tarifs : 6 / 10 €

Renseignements : 04 76 29 86 00

SAM. 10 JUIN, 11H

VERNISSAGE EXPOSITION « PHOTOGRAPHIES DE VOYAGES »

.Bibliothèque Aragon

Exposition des photos d'Alain Doucé,

du 1^{er} au 30 juin. Entrée libre

Renseignements : 04 76 29 80 95



SAM. 10 JUIN, 18H-00H

SOIRÉE DANSANTE

.Foyer municipal

Renseignements : Handball club pontois

06 25 40 06 18 ou 06 45 27 67 95

SAM. 10 JUIN, DE 9H À 17H

SORTIE À L'ÉTANG DES BAUCHES

.Claix

Découverte de la pêche à la truite, de

la faune et de la flore, pour les enfants

de 6 à 15 ans. En partenariat avec

l'AAPPMA et l'OMS.

Inscriptions à l'OMS : 04 76 98 62 77

ou 06 74 34 11 01



ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE
2^E TOUR : 7 MAI 2017

ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES

1^{ER} TOUR : 11 JUIN 2017
2^E TOUR : 18 JUIN 2017

De 8h à 19h dans les sept bureaux de vote de la ville
Renseignements : service des élections au 04 76 29 80 01

MER. 14 JUIN, DE 13H À 19H

FITDAYS

.Place Michel Couëtoux

Pour découvrir le triathlon en famille

Entrée libre

Renseignements : www.fitdays.fr

+ d'infos page 18

SAM. 17 ET DIM. 18 JUIN, 10H-23H

TOURNOI DE POKER

.Foyer municipal

Inscriptions et adhésions obligatoires

sur www.grenoblepoker.com

Renseignements : Grenoble Poker pontois

07 81 03 30 13 ou

grenoblepoker@gmail.com

MER. 21 JUIN, 16H30-20H

JOURNÉE MONDIALE DU YOGA / ATELIERS DÉCOUVERTE

.Flottibulle

Entrée libre sur les pelouses

Renseignements :

04 76 29 86 00

JEU. 22 JUIN, 20H30

CONSEIL MUNICIPAL

.Mairie, salle du conseil

Renseignements :

Questure 04 76 29 86 35

VEN. 23 JUIN

FÊTE DE L'ÉTÉ EN MUSIQUE

.Place des commerces Jean Moulin
et place du 8 mai 1945

Concerts et animations tout public

Renseignements :

Service culturel 04 76 29 80 59



VEN. 23 JUIN, 19H-21H

GALA DE NATATION SYNCHRONISÉE

.Flottibulle

Renseignements : 04 76 29 86 00

SAM. 24 JUIN, 18H-00H

GALA DE DANSE

.Foyer municipal

Renseignements : Koach'Ing danse

06 98 90 50 57

SAM. 1^{ER} JUILLET, 9H-17H

FÊTE ANNUELLE DES FAMILLES

.Centre aéré

Renseignements :

Alfa3A 04 76 29 80 50

AGENDA

Solstice 2017

Festival des pratiques amateurs au cours duquel les artistes, les associations et les écoles de la ville présentent leurs créations artistiques au public.

DU 15 AU 31 MAI

EXPOSITION PEINTRES ET SCULPTEURS

.Église Saint-Étienne

DU 1^{ER} AU 15 JUIN

SPECTACLES

. Amphithéâtre



Entrée libre

Renseignements :

service culturel 04 76 29 80 59

Pharmacies de garde *Les dimanches et jours fériés, de 9h à 13h*

DIMANCHE 7 ET LUNDI 8 MAI pharmacie Perrin
18 avenue du Vercors,
Les saillans du Gua. 04 76 72 31 92

DIMANCHE 14 MAI pharmacie Clavel
Rond point de l'Europe, Varcas.
04 76 72 97 64

DIMANCHE 21 MAI pharmacie Sauvaire
1 rue de la mairie, St Georges de Commiers.
04 76 72 53 90

JEUDI 25 MAI pharmacie Claudel
14 avenue du général de Gaulle,
Pont de Claix. 04 76 98 03 43

DIMANCHE 28 MAI pharmacie Arc en ciel
11 rue Mozart, Pont de Claix.
04 76 08 06 88

DIMANCHE 4 ET LUNDI 5 JUIN
pharmacie Falliex Vera 73 cours St André,
Pont de Claix. 04 76 98 10 47

DIMANCHE 11 JUIN pharmacie du Bourg
8 rue Beyle Stendhal, Claix. 04 76 98 15 04

DIMANCHE 18 JUIN pharmacie Le Palladium
place Jean Monnet, Claix. 04 76 98 03 98

DIMANCHE 25 JUIN pharmacie de Rivalta
13 avenue Rivalta, Vif. 04 76 40 50 64

DIMANCHE 2 JUILLET pharmacie de la Place
24 place du 8 mai 1945, Pont de Claix.
04 76 98 01 51

GROUPE SOCIALISTES ET APPARENTÉS

Dans le cadre du développement de Pont de Claix, la municipalité souhaite faire émerger une nouvelle centralité au nord-est de la commune, complémentaire au cœur de ville historique (qui lui-même sera valorisé par un réaménagement qualitatif), avec pour ambition de faire dans cet espace d'environ 25 ha un aménagement de grande qualité, vitrine d'un urbanisme durable favorisant l'émergence de signaux urbains forts qui valoriseront l'entrée de ville. Les objectifs de ce projet sont clairement définis. Quelques exemples : répondre à la demande croissante de logement à Pont de Claix mais aussi à l'échelle de la métropole, favoriser l'ouverture du secteur Grand-Galet par le développement et le maillage des espaces publics, requalifier l'entrée nord en investissant les espaces mutables. Il fallait trouver un nom pour ce nouveau quartier, les Pontois se sont prononcés, par internet ou dans les urnes et c'est « Les Minotiers », référence aux ouvriers qui travaillaient dans les moulins à grains de Villancourt qui a été choisi. Les premiers aménagements sont prévus pour 2018 et vont se poursuivre pendant plusieurs années accompagnant ainsi l'arrivée du tramway prévue elle en 2019.

Président : Sam Toscano

GROUPE ALLIANCE RÉPUBLICAINE DE GAUCHE ET ÉCOLOGISTE

Quartier en mutation le nord de la commune

Notre groupe est attaché à créer les conditions pour que les habitants donnent librement leur avis et réalisent leurs projets dans ce nouveau quartier au service du bien commun, à commencer par sa nomination : Les Minotiers, la Cartonnerie, les Plaines du Drac. Nous cherchons à éveiller le citoyen qui sommeille parfois un peu trop en nous. Alors notre pari sera gagné : la physionomie du quartier sera redessinée mettant fin à son désenclavement, l'habitat sera diversifié, de qualité, les espaces publics embellis et fréquentés, les équipements publics, restructurés, auront retrouvé leur place. Réussi, ce défi, urbain autant qu'humain, offre une nouvelle chance aux habitants, leur redonne de la fierté, le plaisir de résider un quartier agréable. Tout à la fois acteurs et bénéficiaires de ce renouvellement, leur participation a assurément constitué une des clés de réussite de ce projet. Le vivre ensemble recouvre tout son sens, et le quartier a alors devant lui une nouvelle vie.

Daniel de Murcia

GROUPE COMMUNISTES INDÉPENDANTS ET DIVERS GAUCHE

Les Minotiers est ce nouveau quartier au nord de la ville dont le développement va aller de pair avec l'arrivée du tram.

Ce nom des travailleurs des anciens moulins, choisi par les habitants, illustre bien l'évolution historique de notre commune. Le développement économique et l'emploi, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, les transports, l'habitat, la qualité de l'environnement et du cadre de vie... Nous voyons prendre forme ces projets à Pont de Claix, du centre-ville au nord de la commune.

Dans cette période d'élection présidentielle qui sera suivie des élections législatives en juin, notre groupe est inquiet comme beaucoup de Pontois face à la montée du Front National.

Nous devons, et surtout dans cette période où certains partis politiques font s'opposer les Français entre eux, lutter plus que jamais contre les attitudes et les propos rétrogrades et haineux et nous mobiliser pour une politique juste et humaine, qui préserve l'emploi et la qualité de vie, à Pont de Claix et dans tout le pays.

Présidente : Dolorès Rodriguez

GROUPE SOCIÉTÉ CIVILE

Enfin, Pont de Claix se modernise, se tourne vers l'avenir où la vie au quotidien se voudra pratique, agréable dans de nouveaux paysages adaptés aux futurs modes de vie. De nombreux bouleversements bousculent ou bousculeront le quotidien des Pontois. Cependant, cette transition est nécessaire et les efforts de tous permettront la réussite des projets. Ces aménagements se veulent au service des Pontoises et Pontois, mais sont également sources d'inquiétudes légitimes. À l'écoute de ces dernières, la municipalité a la volonté d'y répondre en proposant des aménagements afin de rendre ces périodes de travaux au mieux supportables : au nord avec l'arrivée de la prolongation du tram A et les constructions actuelles et futures, au sud avec le nouveau centre-ville.

Nous renouvelons notre souhait que l'ensemble des Pontois participe à l'avenir de leur cité et de leur pays en se rendant nombreux aux urnes chaque fois qu'ils y seront sollicités.

Présidente : Chantal Bernard

GROUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET CITOYENS

Vous avez dit solidarité ?

Alors qu'à la Métro il encourage les maires de l'agglomération à accueillir les associations qui viennent en aide aux femmes et prétend faire de la lutte contre les violences qui leur sont faites une priorité, le maire de Pont de Claix n'hésite pas à mettre en difficulté la seule association d'aide aux femmes de la ville.

L'association Entr'ailes est une association importante et la seule à Pont de Claix à accompagner et soutenir ces femmes et leurs enfants dans leurs démarches auprès des professionnels. Dans la plus grande discrétion, elle leur permet de reprendre courage et forces pour affronter un avenir souvent incertain et difficile.

Malgré les demandes de l'association pour être entendue et discuter des modalités de leur présence sur la commune, malgré les rencontres de notre groupe avec divers élus et le maire lui-même, les demandes de rendez-vous restent, à cette heure, toujours lettre morte.

Quelle est la logique de travail de ces élus qui se voudraient pourtant proches de la population ?

Présidente : Simone Torres

GROUPE PONT DE CLAIX LE CHANGEMENT

Les prochaines années s'annoncent riches en travaux pour Pont de Claix. Qu'il s'agisse de la piétonisation du centre-ville ou de la nouvelle centralité nord, notre ville se lance à marche forcée vers des chantiers d'envergure. Couplé notamment à l'arrivée du tram A et à la création d'une gare multimodale, ce projet va profondément bouleverser le nord de la commune avec la construction d'environ 1 700 logements et l'arrivée de nouveaux habitants.

La population a pu s'exprimer en octobre dernier lors d'une réunion publique à l'école Jean Moulin. Ce fut l'occasion d'évoquer les attentes autour de ce projet (commerces de proximité et services publics) mais également les craintes (circulation sur l'avenue Charles de Gaulle, immeubles de 10 étages évoqués, stationnement).

Nous renouvelons ici notre volonté d'accompagner ces mutations de manière constructive mais nous serons vigilants sur la façon de faire. En particulier, nous veillerons à ce qu'une réelle concertation avec la population soit organisée.

Présidente : Martine Glé

MAIRIE

Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00
www.ville-pontdeclaix.fr



- . BIBLIOTHÈQUE 04 76 29 80 95
- . CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 04 76 29 80 20
- . CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF) 04 76 29 86 50
- . CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT-CURIE 04 76 29 86 40
- . CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN 04 76 29 86 60
- . DÉCHETTERIE DE PONT DE CLAIX 04 76 40 39 43
- . TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) 0800 50 00 27 (n° vert)
- . ESPACE FAMILLE - 04 76 29 80 65
- . ÉTAT CIVIL, PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Place de la scierie -

- 04 76 29 80 02
- . L'ESCALE - 04 76 29 86 90
- . FLOTTIBULLE - 04 76 29 86 00
- . MAISON DES ASSOCIATIONS 04 76 29 80 44
- . MAISON POUR L'EMPLOI 04 76 29 86 20
- . MAISON DE L'HABITANT 04 76 29 86 29
- . PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉS, SOUTIEN À DOMICILE 04 76 29 80 22
- . PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE 04 76 29 80 24
- . PETITE ENFANCE / RAM 04 76 29 80 16
- . POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) 04 76 29 80 54
- . PIMMS 04 38 92 10 33
- . POLICE MUNICIPALE - 04 76 29 86 10
- . RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES IRÈNE JOLIOT-CURIE - EHPAD 04 76 29 86 70

> Permanences associatives

- AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV) 1^{ers} et 3^{es} mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot-Curie. RDV au 04 76 29 80 62.
- ARCHITECTE-CONSEIL Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme. RDV au 04 76 29 80 55.

- ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS (APAJH) Jeudi de 9h à 12h, au CS Jean Moulin. RDV au 06 08 75 50 40.

AVOCAT-CONSEIL

2 samedis par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque.
Réservé aux Pontois.
RDV au 04 76 29 80 62.

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOA)

Aide dans les litiges de la consommation.
2^e mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer (1^{er} étage).
RDV au 04 76 45 60 04.

CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)

Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité.
Mardi de 9h à 11h30, au CCAS.
RDV au 04 76 12 19 02.

CONSEILS CONCILIATEUR-MÉDIATEUR

1^{ers} et derniers vendredis du mois, de 9h30 à 12h, en mairie.
RDV au 04 76 29 80 62.

MAISON DE L'HABITANT

Bailleurs : OPAC 38, SDH, ACTIS
Conseils : Confédération Nationale du Logement (CNL)
04 76 29 86 29

> Urgences & numéros utiles

- . SAMU 15 ou 112
- . POMPIERS 18 ou 112
- . POLICE-SECOURS 17
- . URGENCES PERSONNES SOURDES 114
- . SANS ABRI 115
- . ENFANCE MALTRAITÉE 119
- . ENFANTS DISPARUS 116 000
- . POLICE MUNICIPALE 04 76 29 86 10
- . SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS 04 76 98 65 62
- . CENTRE ANTIPOISON DE LYON 04 72 11 69 11
- . URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33
- . URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ 0810 333 338

. DISPOSITIF DE PROXIMITÉ

Pour signaler des dysfonctionnements sur l'espace public.

04 76 29 86 29

La véritable histoire de Monsieur L!

THÉÂTRE PARTICIPATIF

SAMEDI 13 MAI

15H & 19H

À L'AMPHITHÉÂTRE

**PLACE MICHEL COUËTOUX
PONT DE CLAIX**

**AVEC LES HABITANTS
ET DES ENFANTS DE L'ÉCOLE
PRIMAIRE JEAN MOULIN**

MISE EN SCÈNE : CITÉ DES HÉROS



**VENEZ ASSISTER À
CETTE NOUVELLE
CRÉATION PARTAGÉE**

**ENTRÉE LIBRE
SUR RÉSERVATION
PLACES À RETIRER
AU CS JEAN MOULIN
TEL. : 04 76 29 86 60**

